



ASSEMBLEE GENERALE 2022

09/10 - 09h30 – Château-Gontier

10 rue du Poitou

27 Clubs présents ou représentés : Le Mans BC, Angers BCRR, Beaulieu BC, Cholet, Bridge Scrabble Atlantique, Vigneux, Nantes BAA, Château-Gontier, la Ferté-Bernard, Saumur, Angers BC, Mayenne, Thouars, Le Mans 4 AS, Laval, Bridge A Tout Cœur 44 (BAC 44), Mesquer-Quimiac, Pornic, Avrillé, Nantes BCN, BC Côte de Lumière, Les Ponts-de Cé, Nort BC, Sablé, La Flèche, Ancenis, Sautron.

Excusés : Noirmoutiers, Chemillé, Cercle Louis XVI, les Herbiers, BC Pays Maraîchin, BC Pouliguennais, Castelbriantais BC, Chinon, Nantes Erdre.

Absents : BC Islais, CB des Amis de Préfailles, BC Côte d'Amour, Baugé BC, ASPTT.

Membres du Comité présents : Jean-Paul NOURY, Bernard ROBINET, Dominique GOUMARD, Eurielle QUERAN, Jacques BLIN, Béatrice GRATON, Cathy PAVERO, Pierre CHEVREUL, Patrick ROCTON, Catherine SIMON, Jean LECOQ, Nadine PULY, Jean-Yves GRAND, Serge BREVET.

Excusées : Claudine LANTA et Huguette AMBROISE

Membres CRED présents : Gérard FLEURENCE, Yves MONTESSUY, Jean-Louis BERSON, Arlette BURGALASSI, Edmond GAUTIER

Excusés : Jean-Pierre CARCY, Annick BOHNE

Invités présents : Serge PLASTERIE (secrétaire général FFB), Jean-Marie CREBASSA (Président d'honneur). Arthur BOULIN, Pierre BEDOUET, Thomas GUICHET et Louis BONIN (jeunes champions).

Excusés : Yves COLLONGUES (vérificateur aux comptes), Maurice PANIS (Président d'honneur), Nelly LE BORGNE (médaillée), Théo GUILLEMIN et Clément BENS (jeunes champions).

Secrétaire de séance : Anne Loriquier

ORDRE DU JOUR

- I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE**
- II. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT SUR L'EXERCICE 2021/2022**
- III. INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL DE LA FEDERATION**
- IV. INTERVENTION DU REPRESENTANT DE LA FEDERATION**
- V. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2022**
- VI. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023**
- VII. RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES**
- VIII. QUESTIONS DIVERSES DES PRESIDENTS DE CLUB**
- IX. VOTE DES RESOLUTIONS**
- X. CRED**
 - **RAPPORT DU PRESIDENT DE LA CRED**
 - **ELECTION D'UN MEMBRE DE LA CRED**
- XI. REMISE DES MEDAILLES**
- XII. CELEBRATION DES CHAMPIONS D'EUROPE**

Selon les statuts, seuls les Présidents de club ou leur représentant dûment mandaté ont droit de vote. Une feuille d'émargement a été établie pour les votants.

Le Président annonce que 27 clubs sont présents ou représentés ce jour, ils représentent 3089 licenciés au 30/06/22.

Le quorum étant de 22 clubs minimum représentant au moins 1 854 licenciés du Comité, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Une résolution est approuvée lorsqu'elle recueille en sa faveur la majorité des droits de vote valablement exprimés hors bulletin blancs ou nul.

La séance débute à 09h45

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE

PV envoyé lors de la convocation

✓ **L'assemblée approuve-t-elle le Procès-Verbal de l'AG du 24 octobre 2021 ?**
Oui à l'unanimité

II. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT SUR L'EXERCICE 2021/2022

Présentation de Jean-Paul Noury, Président

Chères Présidentes, chers Présidents, chers amis,

Après vous avoir remercié de votre participation, 27 clubs et 3089 licenciés (83%) qui sont présents ou représentés, je voudrais excuser Maurice Panis qui disputait hier soir la finale de la Coupe de France, mais aussi notre Président de la Fédération Franck Riehm qui a le même motif que Maurice et ne peut être parmi nous. Mais je suis très heureux d'accueillir son secrétaire général Serge Plasterie qui nous a déjà rendu visite en 2019, Secrétaire général dont je salue la disponibilité et les qualités d'organisation de nos réunions et comptes rendus.

Je voudrais tant vous exprimer le soulagement d'avoir enfin vécu une année presque normale après ces 2 années marquées par le COVID, et exprimer l'espoir qui est le mien de voir notre activité, notre loisir favori se développer.

Mais si nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous de nouveaux présidents :

- Alain PALARIC – Angers Bridge Club, ici présent.

Puis, trois autres qui n'ont pu être présents :

- Christiane FONTENEAU – BC les Herbiers

- Philippe PERRAIS – BC Pouliguennais

- Roger CHEVALIER JUTON – Ancenis, élu depuis hier.

Nous avons malheureusement aussi la douleur d'avoir perdu quelques-uns de nos membres parmi lesquels je citerais :

- Jean-François N GUYEN, arbitre de Comité, membre CRED et membre du BC de la Côte d'Amour.

Je vous remercie de vous lever en leur mémoire pour une minute de silence.

Où en est le bridge ? Où en est notre Comité ?

Sur le plan des licenciés, nous avons laissé en chemin 1466 licenciés au 30 juin 2021 soit -32%, nous avons récupéré 726 licenciés en 2021/2022 avec une progression supérieure à celle de la Fédération.

Cette année, au 30 septembre nous sommes en progression d'un peu moins de 10% par rapport à la même date de l'année dernière, chiffre qui nous laisse espérer un nombre de 4000 licenciés à la fin de l'exercice. Une remontée que je n'irais pas qualifier de « remontada » !

S'agissant des compétitions, dont Dominique Goumard vous parlera, la pente est gravement descendante. Une comparaison entre le nombre de paires ou d'équipes ayant participé à des compétitions fédérales entre le dernier exercice plein (hors COVID) et le dernier exercice 2021/2022 fait ressortir une baisse globale de 43%, dont -31% dans la catégorie Excellence (pourtant les plus fidèles) et -65% dans la catégorie Promotion (et c'est l'avenir du bridge). Le pourcentage moyen de licenciés jouant des compétitions est inférieur à 40% ! La place du bridge Loisir est donc prépondérante.

Certes des explications expliquent cette régression : crainte du COVID, déplacements et coûts induits, vieillissement de notre population (73 ans d'âge moyen), ambiance générale, annulation de finales de ligue ou nationale. Un seul chiffre parlant : 183 équipes lors des très réussis Interclubs de Château-Gontier contre 281 en mars 2019 (-35%).

A cet égard, si nous confirmons résolument les Interclubs du Mans en 2023, nous ne nous dispenserons pas d'une réflexion approfondie sur cette question au cours de cette année, quant au lieu, au schéma d'organisation, aux tarifs... En effet, si cet évènement annuel est largement plébiscité par les bridgeurs, il génère des coûts très importants lorsqu'il est organisé dans des villes comme Nantes, Angers, Le Mans ; alors, réussir à trouver des villes moyennes, comme cette année, augmenter les tarifs, démultiplier les centres.... Le débat est ouvert : si vous avez une opinion, n'hésitez pas à nous en faire part.

Ex : location salle Château-Gontier = 7 000€, le Mans = 20 000€

Merci de noter que près de 70% de nos ressources proviennent des recettes des compétitions. Là encore, nous devons nous livrer à une forte incitation à participer aux compétitions et à une réflexion quant à la structure de nos recettes. Nous avons organisé une réunion des responsables compétitions en visioconférence afin de les sensibiliser. Sachez qu'en 3 ans, nous avons perdu 100 000€ de recettes, que nous avons su nous adapter dans le niveau des dépenses pour conserver des résultats proches de 0 sur la période. Cette adaptation ne s'est pas faite au détriment des clubs puisque dans le même temps, notre aide a été augmentée.

Béatrice Graton vous livrera tous les commentaires sur les documents financiers qui vous ont été envoyés.

*** Serge Plasterie est accueilli et remercié par le Président ***

Nous avons vécu la première année de l'application des statuts votés en 2021, avec les 3 réunions du Conseil d'Administration, la première réunion de la Conférence des Présidents le 8 mai dernier.

Cette expérience est très satisfaisante de mon point de vue avec toujours beaucoup d'échanges fructueux et une convivialité avérée. J'en remercie vivement tous les nombreux participants, avec un taux d'absentéisme de 0% au Bureau, de 5% au Conseil d'Administration et de 32% lors de la Conférence des Présidents.

J'ai éprouvé beaucoup de satisfactions dans les rapports avec mes collègues élus et lors des 20 déplacements dans les clubs.

J'en éprouve beaucoup moins lorsque je suis dans l'obligation de saisir la CRED pour des motifs de comportements regrettables qui desservent gravement l'image du bridge et mettent mal à l'aise nos amis bridgeurs. Gérard Fleurence vous parlera de 2 décisions rendues et d'une troisième en cours mais je vous confirme que je n'hésiterai pas à saisir cette instance en cas de mauvais comportement.

D'immenses satisfactions, nous en avons eues par les performances des équipes de jeunes formés ou licenciés dans notre Comité : un titre de champion d'Europe des moins de 26 ans par équipe dont 4 des 6 joueurs sont dans notre Comité, un titre de Vice-champion du Monde par paires par 2 de nos joueurs, un titre de Vice-champion d'Europe par équipe des moins de 21 ans dont 2 des 6 joueurs sont des licenciés en

Anjou, des champions de France scolaires, un titre de Vice-champion du Monde universitaire ! Qui dit mieux ? Immense bravo à eux et nos encouragements pour leur avenir.

Ces performances sont les leurs bien sûr, mais aussi un peu celles de notre comité qui œuvre depuis fort longtemps pour le recrutement scolaire, l'enseignement et l'animation au service des jeunes.

Nous pourrions les féliciter tout à l'heure, beaucoup d'entre eux ont accepté notre invitation.

Une autre performance, celle de l'équipe de Laval, menée par son capitaine Olivier Boulin et qui est championne de France de la division 2 des Interclubs.

Parce que nous ne voulons jamais nous satisfaire de ces résultats, nous avons engagé des projets :

- Créer un évènement significatif, ambitieux, et international rassemblant des jeunes dans notre région en 2024
- Démarrer des formations dans des Grandes Ecoles de la Région, projet initié par le Bureau et relayé par Bernard Robinet avec l'appui d'Arthur Boulin : c'est le cas à l'Ecole Centrale de Nantes, à l'Ecole des Arts et Métiers à Angers, à l'ESTACA de Laval.... Et nous poursuivons activement la prospection.
- Travailler sur une nouvelle compétition entre les clubs avec des équipes de 8 joueurs de 3 niveaux différents (2 Excellence, 2 Honneurs et 4 Promotion ou Espérance), les participants jouant tous les mêmes donnes mais entre niveaux équivalents. Une expérience grandeur nature a été faite à la Ferté Bernard avec 8 équipes. Pour y avoir participé, je me suis bien amusé et je crois pouvoir dire que les participants étaient très satisfaits
- Le challenge Promotion avec doublement des PE mais Dominique vous en parlera.

Je terminerai en vous disant que les prestations de la Fédération sont performantes dans le domaine de la sensibilisation au bridge, dans le domaine de l'Enseignement, et que j'espère que vous profitez au mieux de ces supports. Un petit regret, celui de constater la floraison de propositions qui ne sont pas toujours suivies par l'intendance, et également le souci de constater que de grands projets n'ont pas progressé suffisamment de mon point de vue, je pense à la reconfiguration de la Fédération, aux questions de gouvernance ou encore aux problématiques de géographie ! Mais nous avons désormais un représentant à la Fédération Européenne et un autre à la Fédération mondiale, je suis sûr qu'ils contribueront à l'essor de notre activité favorite. Formulons la conviction que la priorité soit donnée à la vie des clubs et au bridge loisir qui concerne 70% de nos licenciés.

Merci de m'avoir écouté, je suis à la disposition des présidents présents pour répondre à leurs questions. »
Aucune question posée.

*** Jean-Paul Noury donne la parole à Dominique Goumard, vice-Président compétitions :

Présentation des chiffres de l'année :

STATISTIQUES des
COMPETITIONS

	COMITE D'ANJOU			FFB		
	Saison18-19	Saison 21-22	BRUT	Saison18-19	Saison 21-22	BRUT
Coupe de France		83	61	2502	1641	-34%
Dames/2 Excellence	2 E	32	21	872	538	-38%
Dames/2 Honneur	2 H	130	71	1920	1132	-41%
Dames/2 Promotion	2 P	73	24	1016	360	-65%
Dames/4 Excellence	4 E	13	10	172	94	-45%
Dames/4 Honneur	4 H	53	40	839	523	-38%
Dames/4 Promotion	4 P	17	0	329	146	-56%
Espérance /2	2 ES	72	39	1477	523	-65%
Espérance /4	4 ES	33		415	144	-65%
Interclubs D1	4 I	24	22	511	497	-3%
Interclubs D2	4 I	40	38	778	612	-21%
Interclubs D3	4 I	87	53	1370	1034	-25%

Interclubs D4	4 I	108	59	-45%	1526	919	-40%
Interclubs D5	4 I	22	11	-50%	545	248	-54%
Mixte/2 Excellence	2 E	117	74	-37%	2457	1482	-40%
Mixte/2 Honneur	2 H	257	146	-43%	3539	2259	-36%
Mixte/2 Promotion	2 P	89	45	-49%	1760	685	-61%
Mixte/4 Excellence	4 E	44	36	-18%	992	703	-29%
Mixte/4 Honneur	4 H	115	74	-36%	1521	984	-35%
Mixte/4 Promotion	4 P	44	20	-55%	551	243	-56%
Open/2 Excellence	2 E	110	79	-28%	2326	1589	-32%
Open/2 Honneur	2 H	248	172	-31%	3872	2416	-38%
Open/2 Promotion	2 P	147	56	-62%	2435	956	-61%
Open/4 Excellence	4 E	49	36	-27%	943	692	-27%
Open/4 Honneur	4 H	121	83	-31%	1679	1123	-33%
Open/4 Promotion	4 P	57	13	-77%	737	373	-49%
Sénior Mixte/2 Excellence	2 E	86	62	-28%	1810	1281	-29%
Sénior Mixte/2 Honneur	2 H	214	136	-36%	3252	1913	-41%
Sénior Mixte/2 Promotion	2 P	98	38	-61%	1545	702	-55%
Sénior Mixte/4 Excellence	4 E	31	25	-19%	703	500	-29%
Sénior Mixte/4 Honneur	4 H	96	56	-42%	1427	858	-40%
Sénior Mixte/4 Promotion	4 P	17	15	-12%	499	239	-52%
Sénior Open/2 Excellence	2 E	86	63	-27%	1943	1360	-30%
Sénior Open/2 Honneur	2 H	225	147	-35%	3607	2064	-43%
Sénior Open/2 Promotion	2 P	129	45	-65%	1910	871	-54%
Sénior Open/4 Excellence	4 E	34	24	-29%	742	542	-27%
Sénior Open/4 Honneur	4 H	94	70	-26%	1588	973	-39%
Sénior Open/4 Promotion	4 P	31	13	-58%	669	343	-49%
BRUT		3326	1977	-41%	56779	33562	-41%
Compétitions/4	4	1130	698	-38%	18536	11790	-36%
Compétitions/2	2	2113	1218	-42%	35741	20131	-44%
Compétitions Excellence	E	602	430	-29%	12960	8781	-32%
Compétitions Honneur	H	1553	995	-36%	23244	14245	-39%
Compétitions Promotion	P	702	269	-62%	11451	4918	-57%
Interclubs	I	281	183	-35%	4730	3310	-30%
Espérance	ES	105	39	-63%	1892	667	-65%

1. Finales de Comité Senior Mixte et Open/4

Dans l'agenda papier qui est distribué ce jour, une modification à venir (ce n'est pas une coquille) concernant les Seniors à la Baule. En raison d'une indisponibilité de la salle depuis peu, ces Finales de Comité sont décalées d'un jour soit du 04 au 07/04/23 au lieu du 03 au 06/04/23.

2. Les Promotions

Dominique Goumard rappelle que le règlement détaillé de ces compétitions se trouve dans le RCC (Règlement Complet des Compétitions) qui se trouve sur le site du Comité rubrique « compétitions » et qui a également été envoyé à tous les clubs et licenciés début septembre.

Important : tous les joueurs Promotions peuvent participer à la fois aux challenges et aux compétitions Honneur et Excellence (en respectant les conditions de participation de chaque catégorie).

Challenge /2 : 3 au total (automne, hiver et printemps)

Doublement des PE les 2 mois précédents chaque challenge (= Finale de Comité) uniquement si participation au challenge.

Chaque club recevra un mail/semaine qui précisera le nombre de PE obtenus par ses joueurs Promotions. Ce sera l'occasion de motiver les joueurs concernés.

A ce jour, déjà 72 paires d'inscrites alors que la DLI est fin novembre (208 paires en 2021-2022).

Félicitations à Pornic, une 20aine d'équipes inscrites sur St-Nazaire.

Il est évident que si le nombre d'inscrits augmente significativement nous ouvrirons un centre supplémentaire. A contrario, si le nombre d'inscrits est trop faible, nous serons dans l'obligation de supprimer un centre.

Challenge/4 : 2 au total (automne et hier)

Pas de doublement de PE.

Aux clubs d'inciter les joueurs à s'inscrire en leur précisant qu'il est souhaitable que l'inscription se fasse début novembre afin que l'on ait une visibilité sur le nombre d'inscrits. Une ½ FC serait éventuellement proposée.

Les clubs doivent communiquer dessus.

Après échange avec l'assemblée, il semble plus simple d'ajouter un centre plutôt que d'organiser une ½ FC. Dominique Goumard acquiesce et informe que le Comité va faire le nécessaire et communiquer (repousser la Date Limite d'Inscription (DLI) et éventuellement créer un autre centre si le nombre d'inscrits le nécessite).

Note post réunion : un centre supplémentaire à la Baule a été ouvert.

Dominique Goumard insiste sur le fait qu'il y a un réel travail de sensibilisation à faire par les clubs auprès de leurs joueurs Promotions et Espérances.

*** Intervention d'un des membres de l'assemblée, Laurent Lipszyc.

Ce dernier regrette que tous les challenges aient lieu en semaine, ce qui pénalise les actifs. Au moins une édition aurait pu se dérouler sur un week-end. Il soulève la contradiction entre une volonté fédérale d'attirer plus de joueurs, notamment des actifs et des jeunes, avec le fait de mettre des compétitions en semaine. En outre, il suggère que les compétitions en semaine ne se déroulent pas constamment le même jour soit le mardi. Une rotation sur les jours de semaine serait fortement appréciée.

Dominique Goumard répond que :

Pour les actifs, des dérogations sur justificatif sont possibles et que les années précédentes, seulement 2 demandes ont été effectuées. En outre, l'expérience montre que la majorité, pour l'instant, des joueurs Promotions sont des retraités et qu'ils apprécient justement ces compétitions en semaine.

Il serait intéressant de comptabiliser le nombre de Promotions actifs qui ne jouent pas de compétition en raison du jour en semaine.

Il rappelle que les week-end de l'année sont déjà saturés et qu'il est difficile pour le Comité de rassembler suffisamment d'arbitres sur un même week-end.

Il rappelle également que, contrairement à il y a quelques années, le Comité, dorénavant, consulte tous les clubs sur leurs disponibilités d'accueil des compétitions. Chaque date et chaque lieu ont été validés par les clubs receveurs.

3. Les simultanés du Comité

20/10 à 20h : le Mans BC, Laval, Angers BCRR, Cholet et Nantes BAA.

09/02 à 20h : le Mans BC, Laval, Angers ABC, Cholet, Nantes BAA et Pornic.

4. Coupe de France 2023

Les équipes dont l'IV global (l'IV des 4 meilleures équipes) est inférieur ou égal à 176 verront leur 1^{er} tour joué offert.

5. Tournois de Ville (comptant pour la challenge de l'Anjou).

Nous ne pouvons que constater une désaffection de ces tournois comparativement à l'avant Covid. Si l'engouement ne reprend pas, ils sont malheureusement amenés à disparaître.

6. Finales de Ligue

Nous avons un accord avec la Bretagne qui stipule que les FL doivent se dérouler, dans la mesure du possible, au centre de gravité de la ligue soit Nantes ou la Baule pour l'Anjou et Rennes en priorité, voire Vannes pour la Bretagne.

7. Stages

Monitorat : trop peu de demandes donc pas de stage prévu à ce jour.

ARCLU : Laurent Lipszyc travaille sur une version en visioconférence (partiellement), celle-ci sera proposée courant 2023 et permettra de passer l'examen écrit du 03 juin 2023.

Toutes demande de stage est à adresser au secrétariat.

Dominique Goumard salue le dynamisme des jeunes du Comité, une certaine fraîcheur s'installe (car 73 ans moyenne d'âge) et remercie l'assemblée.

III. INTERVENTION DU REPRESENTANT DE LA FEDERATION

La parole est donnée à Serge Plasterie, secrétaire Général FFB.

Serge Plasterie nous remercie pour notre invitation. Il fait part de son plaisir à être parmi nous, il était déjà venu il y a quelques années.

M. Plasterie félicite le Comité pour les 72 paires Promotions déjà inscrites. Deux autres Comités obtiennent ces mêmes proportions. En effet, l'objectif de la FFB n'est pas de s'occuper des 6% de 1^{ère} séries mais d'insuffler un dynamisme envers les Promotions.

Il félicite également le Comité pour sa 2^{ème} place (ex aequo avec le Lyonnais) en nombre de licenciés. Le 1^{er} étant la provence.

Challenges Promotion :

Serge Plasterie nous invite à consulter dans les actualités FFB, une information à ce sujet. Il est également précisé le contact d'Aurélien Lecoq qui est chargé de ce dossier. Il ne faut pas hésiter à le contacter pour toute question.

Il nous invite également à découvrir l'actualité « boîte à outils » qui est une mine d'informations et d'outils (affiches, photocopies, outils divers...). Les initiateurs et les clubs sont particulièrement concernés.

Il nous informe de la convention existante avec le Ministère de l'éducation et qui permet d'aborder les mathématiques avec le jeu le « Petit bridge ». Actuellement 100 000 petits bridgeurs français.

IV. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2022 ET DU BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023

Présentation de Béatrice GRATON, trésorière

Budget envoyé lors de la convocation et diffusé à l'écran

Lors de la dernière AG, nous étions inquiets car la situation sanitaire était incertaine quant à l'avenir des compétitions. Finalement, nous avons réussi à maintenir toutes les épreuves prévues.

Certes, beaucoup de joueurs se sont montrés réticents pour y participer mais malgré tout le comité s'est bien adapté à la situation.

Un grand merci aux clubs qui ont assurés la réception des compétitions. Ce n'était certainement pas facile de jouer au gendarme en contrôlant les pass sanitaires.

Ce résultat déficitaire de **9424€** était prévisible et il est facilement explicable.

Beaucoup de causes :

- Le résultat grandement excédentaire de l'exercice précédent résultait d'une aide de l'état. Cela nous a permis de commencer l'année avec de l'avance de trésorerie, mais les charges fixes sont importantes.
- Toutes les finales de ligue en séniors /2 ont été supprimées.
Rappelons que les compétitions sont payables une seule fois à la FFB quelques soit le nombre de stades. Pas de finale de ligue = pas de recette nette.
- Toutes les compétitions en Promotion ont été largement déficitaires.
Elles ont été, malgré tout, maintenues dans plusieurs centres avec peu de tables. Ceci, dans le but d'éviter les longs déplacements. Les compétitions dames ont été aussi déficitaires.
- Nous n'avons pas répercuté une hausse surprise que la FFB nous a imposée sur toute les compétitions. Ce surcoût s'élève à **2600€**.
Malheureusement, nous sommes obligés de revoir les tarifs cette année car inchangés depuis 2016.
- Nous avons versé **4700€** aux clubs pour compenser les désagréments de la situation sanitaire (contrôle du pass, aération fréquente, espacement des tables ...)
- Pour l'interclub, nous avons presque équilibré les recettes et les charges. Toutes les équipes empêchées de participer (même annulées le samedi matin) ont été remboursées.
- Nous avons provisionné **3500€** au profit des clubs pour aider au développement.

En conclusion, ces 3 charges exceptionnelles qui n'étaient pas prévues au budget expliquent le résultat de l'exercice.

Conformément à la décision de l'exercice précédent, nous avons utilisé 12210€ pour soutenir les clubs qui ont fait des gros efforts de recrutement.

Nous avons comptabilisé des frais qui n'ont pas donné lieu à remboursement
Jean Paul Noury 1446€, Dominique Goumard 662€ ainsi que Bernard Robinet.

Demain sera bien ! (comme disait Bob Dylan)

Les compétitions en Promotion sont réorganisées.

Les adhésions et les participations aux compétitions envoient des signaux encourageants.

Nous espérons bien entendu retrouver l'aisance de 2019.

Un grand merci à tous (Anne, Jean Paul, membres du bureau et CA, bénévoles des clubs, arbitres). Grâce à vous tous, nous avons bien travaillé dans la bonne humeur et le respect au profit de notre passion commune »

V. RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Rapport lu par Jean-Paul Noury en l'absence de M. Collongues

« Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale de 2021, nous vous présentons notre opinion sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022.

Nous avons effectué nos contrôles en mettant en œuvre les diligences qui permettent d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. A ce titre, je voudrais rappeler que la comptabilité est enregistrée par le cabinet FIDUCIAL EXPERTISE, cabinet d'expertise comptable qui engage sa responsabilité.

Lors de notre revue réalisée en présence de Béatrice Graton et de Jean Paul Noury le 26 septembre, nous avons porté principalement notre attention sur les soldes du bilan, en particulier les créances et dettes avec les clubs et la Fédération, les charges à payer, les produits à recevoir ainsi que les provisions.

Au vu des éléments apportés, nous certifions que les comptes de l'exercice 2021/2022 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle tant du résultat de l'exercice écoulé (-9424 euros) que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice (total du bilan : 216164 euros)

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ces comptes, en particulier Béatrice Graton. »

A Nantes le 26 septembre 2021

Yves Collongues

VI. QUESTIONS DIVERSES DES PRESIDENTS DE CLUB

Aucune question reçue.

VII. VOTE DES RESOLUTIONS

Le nombre de voix présentes ou représentées est de 135/165 au total.

1^{ère} résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral de la saison 2022-2023 du Président, Jean-Paul Noury, décide d'approuver ce rapport :

Pour : **135 /135** Contre : Abstention : Nul :

2^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2022, présenté par Mme Graton, trésorière ainsi qu'après avoir entendu le rapport du vérificateur aux comptes, M. Collongues, décide d'approuver ces rapports :

Pour : **135 /135** Contre : Abstention : Nul :

3^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale propose d'affecter le Résultat déficitaire de l'exercice clos au 30/06/22, au compte du fond associatif soit – 9 424€

Pour : **135 /135** Contre : Abstention : Nul :

4^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de la trésorière, Mme Graton, sur le projet de budget pour l'exercice 2022/2023 décide d'approuver ce budget prévisionnel :

Pour : **135 /135** Contre : Abstention : Nul :

5^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale, approuve-t-elle pour un an supplémentaire, la reconduction au poste de vérificateur aux comptes de Yves Collongues

Pour : **135 /135** Contre : Abstention : Nul

VIII. CRED

Gérard Fleurence, Président CRED, prend la parole

1. Bilan de l'année 21-22

Président de la CRED depuis un an, 2 affaires traitées pour des problèmes de comportement. Les audiences ont eu lieu le 26/09/22. A ce jour, les décisions ont été envoyées par LRAR mais nous n'avons pas encore reçu les preuves de réception aussi, il nous est impossible de vous communiquer les décisions.

Une autre affaire est à venir.

Gérard Fleurence rappelle que seul le Président du Comité peut saisir la CRED. Les audiences se tiennent soit sur Angers ou Nantes en fonction du domicile de la personne poursuivie.

Gérard Fleurence regrette l'absence de JF Nguyen qui est malheureusement décédé récemment et était membre fidèle de la CRED. Cette situation nous amène à devoir élire son ou sa remplaçante.

2. Election d'un membre remplaçant au poste de suppléant suite au décès de JF. Nguyen.

1 seule candidature : Dominique CHAUVIRE.

✓ L'assemblée approuve-t-elle l'élection de Dominique CHAUVIRE ?

Oui à l'unanimité

IX. REMISE DES MEDAILLES

Médaille de Bronze FFB : Catherine SIMON de l'Angers Bridge Club. Elle prend la parole.

Médaille du Comité en remerciement d'un investissement exemplaire tant au Comité qu'au BCRR : Nelly Le Borgne qui n'a pu être présente.

Le Président remet ainsi sa médaille à Serge Brevet, Président du BCRR.

Encore félicitation aux champions de France de la D2 Interclubs 2022, une équipe lavalloise composée de Valérie Tafany, Lucie Doudard, Olivier Boulín, Damien Henry et Maxime Le Floch.

X. CELEBRATION DES CHAMPIONS D'EUROPE

U26 – champions d'Europe

Louis BONIN du BAA

Thomas GUICHET de l'ABC

Arthur BOULIN et Théo GUILLEMIN du BCRR

U21 – vice-champions d'Europe

Pierre BEDOUET de l'ABC

Clément BENS du BAA

Remise des cadeaux et la parole est laissée aux champions.

FIN à 12h35

Serge Brevet, secrétaire général

Jean-Paul Noury, Président

